

AVIS DE PROLONGATION D'ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE

Il est porté à la connaissance du public, qu'en application de l'arrêté préfectoral du 20 avril 2021, l'enquête publique unique relative à la demande de permis de construire d'un parc photovoltaïque sur le territoire de la commune de Saint-Cyr-en-Val, l'autorisation environnementale et la déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU de la commune de Saint-Cyr-en-Val, initialement prévue du lundi 29 mars au jeudi 29 avril 2021, est prolongée jusqu'au lundi 17 mai 2021 inclus.

Madame RAGEY, commissaire-enquêteur, se tiendra à la disposition du public lors d'une permanence supplémentaire en mairie de Saint-Cyr-en-Val à la date suivante :

– le lundi 17 mai 2021 de 14 h 30 à 17 h 30.